

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE
Commune

Numéro SIRET : 21330108800018
Poste comptable : SGC de Coutras

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	33
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet


B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	45
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	54

Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20260427-L26040431FI-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026	51
--	----

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	56
B3.1 - Etat des provisions constituées	57
B3.2 - Etalement des provisions	59
B4 - Etat des charges transférées	60
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	61
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	62
B7.3 - Etat des emprunts garantis	63
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	64
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	65
B7.8 - Autres engagements donnés	67
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	68
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	73
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	74
B11.2 - Liste des établissements publics créés	75
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	76
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	77
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	78
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	79
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	80

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20260427-L26040431FI-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026
--

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 279

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	827,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 112,85
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 263,51
3	Dépenses d'équipement brut / population	505,37
4	Encours de dette / population (2) (3)	548,18
5	DGF / population	308,63
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	53,35 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	90,49 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	40,00 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	43,39 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	11,92 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	5 409 011,85	5 812 644,25	-700 689,36	A1	-297 056,96
Investissement	1 406 019,64	1 761 654,19	(3) -901 689,36	A2	-546 054,81
Fonctionnement	4 002 992,21	4 050 990,06	(4) 201 000,00	A3	248 997,85

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	766 183,80	III + IV	1 115 115,72	B1	348 931,92
Investissement	I	766 183,80	III	1 115 115,72	B2	348 931,92
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	51 874,96
Investissement	A2 + B2	-197 122,89
Fonctionnement	A3 + B3	248 997,85

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 766 183,80
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	43 345,50
21	Immobilisations corporelles (3)	722 838,30
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 115 115,72
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	815 115,72
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 376 298,96	1 573 421,85
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	766 183,80	1 115 115,72
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 546 054,81	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 688 537,57	2 688 537,57

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 194 060,00	4 143 060,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 51 000,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 194 060,00	4 194 060,00

TOTAL DU BUDGET (4)	6 882 597,57	6 882 597,57
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20260427-L26040431FI-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026
--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	20 210,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	377 207,67	43 345,50	342 014,00	0,00	385 359,50
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 043 927,11	722 838,30	924 284,96	0,00	1 647 123,26
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 441 344,98	766 183,80	1 276 298,96	0,00	2 042 482,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	90 538,10	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		90 538,10	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 531 883,08	766 183,80	1 376 298,96	0,00	2 142 482,76

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	880,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	19 200,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		20 080,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 551 963,08	766 183,80	1 376 298,96	0,00	2 142 482,76
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	546 054,81
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 688 537,57
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20260427-L26040431FI-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026
--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 427 660,15	815 115,72	234 178,00	0,00	1 049 293,72
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	301 764,24	300 000,00	410 000,00	0,00	710 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 729 424,39	1 115 115,72	644 178,00	0,00	1 759 293,72
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	374 670,00	0,00	179 316,00	0,00	179 316,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	738 318,05	0,00	197 997,85	0,00	197 997,85
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 900,00	0,00	6 900,00	0,00	6 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 131 888,05	0,00	384 213,85	0,00	384 213,85
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 861 312,44	1 115 115,72	1 028 391,85	0,00	2 143 507,57

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	240 140,00		511 760,00	0,00	511 760,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	333 000,00		33 270,00	0,00	33 270,00
041	Opérations patrimoniales (10)	19 200,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		592 340,00		545 030,00	0,00	545 030,00

TOTAL	3 453 652,44	1 115 115,72	1 573 421,85	0,00	2 688 537,57
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 688 537,57
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	545 030,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le 03-213301088-20260427-126040431-FI-DE

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-126040431-FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 441 520,00	0,00	1 182 170,00	0,00	1 182 170,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 964 230,00	0,00	1 946 720,00	0,00	1 946 720,00
014	Atténuations de produits	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	347 520,00	0,00	375 140,00	0,00	375 140,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 760 270,00	0,00	3 504 030,00	0,00	3 504 030,00
66	Charges financières	65 400,00	0,00	62 330,00	0,00	62 330,00
67	Charges spécifiques (3)	4 700,00	0,00	20 220,00	0,00	20 220,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	19 420,00		62 450,00	0,00	62 450,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 849 790,00	0,00	3 649 030,00	0,00	3 649 030,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	240 140,00		511 760,00	0,00	511 760,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	333 000,00		33 270,00	0,00	33 270,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		573 140,00		545 030,00	0,00	545 030,00

TOTAL	4 422 930,00	0,00	4 194 060,00	0,00	4 194 060,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 194 060,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	1 310,00	0,00	1 310,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	151 450,00	0,00	172 660,00	0,00	172 660,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	699 150,00	0,00	697 340,00	0,00	697 340,00
731	Fiscalité locale	1 811 300,00	0,00	1 806 780,00	0,00	1 806 780,00
74	Dotations et participations (3)	1 362 890,00	0,00	1 341 380,00	0,00	1 341 380,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	158 060,00	0,00	106 230,00	0,00	106 230,00
Total des recettes de gestion courante		4 182 850,00	0,00	4 125 700,00	0,00	4 125 700,00
76	Produits financiers	300,00	0,00	310,00	0,00	310,00
77	Produits spécifiques (3)	8 720,00	0,00	17 050,00	0,00	17 050,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	29 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 221 050,00	0,00	4 143 060,00	0,00	4 143 060,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		880,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	4 221 930,00	0,00	4 143 060,00	0,00	4 143 060,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	51 000,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 194 060,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	545 030,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 000,00	0,00	100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	385 359,50	0,00	385 359,50
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 647 123,26	0,00	1 647 123,26
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	10 000,00	0,00	10 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 142 482,76	0,00	2 142 482,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	546 054,81
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 688 537,57
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 182 170,00		1 182 170,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 946 720,00		1 946 720,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	375 140,00	0,00	375 140,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	62 330,00	0,00	62 330,00
67	Charges spécifiques (9)	20 220,00	0,00	20 220,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	62 450,00	33 270,00	95 720,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		511 760,00	511 760,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 649 030,00	545 030,00	4 194 060,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 194 060,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Déposé en préfecture
033 215304088 20260427 L26040431FI DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	179 316,00	0,00	179 316,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 049 293,72	0,00	1 049 293,72
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	716 900,00	0,00	716 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		33 270,00	33 270,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		511 760,00	511 760,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 945 509,72	545 030,00	2 490 539,72

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	197 997,85
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 688 537,57
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	1 310,00		1 310,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	172 660,00		172 660,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	697 340,00		697 340,00
731	Fiscalité locale	1 806 780,00		1 806 780,00
74	Dotations et participations (8)	1 341 380,00		1 341 380,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	106 230,00	0,00	106 230,00
76	Produits financiers	310,00	0,00	310,00
77	Produits spécifiques (8)	17 050,00	0,00	17 050,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 143 060,00	0,00	4 143 060,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301088/2026-0427-L2604031FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception en préfecture : 29/04/2026

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			51 000,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 194 060,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20260427-L26040431FI-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026
--

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 551 963,08	766 183,80	0,00	1 376 298,96	0,00	0,00	1 376 298,96	2 142 482,76
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 210,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	377 207,67	43 345,50	0,00	342 014,00	0,00	0,00	342 014,00	385 359,50
21	Immobilisations corporelles	2 043 927,11	722 838,30	0,00	924 284,96	0,00	0,00	924 284,96	1 647 123,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 441 344,98	766 183,80	0,00	1 276 298,96	0,00	0,00	1 276 298,96	2 042 482,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	90 538,10	0,00		100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		90 538,10	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 531 883,08	766 183,80	0,00	1 376 298,96	0,00	0,00	1 376 298,96	2 142 482,76
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	880,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	19 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		20 080,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	546 054,81
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 688 537,57
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
033-213301000-20260427-L2604043111-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 715 334,39	1 115 115,72	1 375 424,00	0,00	2 490 539,72
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 427 660,15	815 115,72	234 178,00	0,00	1 049 293,72
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	301 764,24	300 000,00	410 000,00	0,00	710 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 729 424,39	1 115 115,72	644 178,00	0,00	1 759 293,72
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	374 670,00	0,00	179 316,00	0,00	179 316,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	6 900,00	0,00	6 900,00	0,00	6 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		393 570,00	0,00	186 216,00	0,00	186 216,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 122 994,39	1 115 115,72	830 394,00	0,00	1 945 509,72
021	Virement de la section de fonctionnement	240 140,00		511 760,00	0,00	511 760,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	333 000,00		33 270,00	0,00	33 270,00
041	Opérations patrimoniales (6)	19 200,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		592 340,00		545 030,00	0,00	545 030,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	197 997,85
---------------------------------------	-------------------

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					2 688 537,57

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20260427-L26040431FI-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026
--

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 551 963,08	766 183,80	0,00	1 376 298,96	0,00	0,00	1 376 298,96	2 142 482,76
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 210,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	10 210,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	377 207,67	43 345,50	0,00	342 014,00	0,00	0,00	342 014,00	385 359,50
204182	Autres org pub - Bât. et installations	12 130,00	19 345,50	0,00	6 603,00	0,00	0,00	6 603,00	25 948,50
20422	Privé : Bâtiments, installations	365 077,67	24 000,00	0,00	335 411,00	0,00	0,00	335 411,00	359 411,00
21	Immobilisations corporelles	2 043 927,11	722 838,30	0,00	924 284,96	0,00	0,00	924 284,96	1 647 123,26
2111	Terrains nus	11 553,00	8 464,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 464,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	148 377,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	192 798,15	4 721,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 721,01
212	Agencements et aménagements de terrains	93 310,68	20 545,78	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	45 545,78
2131	Bâtiments publics	1 081 306,60	631 601,55	0,00	305 490,63	0,00	0,00	305 490,63	937 092,18
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	209 161,81	35 275,26	0,00	318 189,00	0,00	0,00	318 189,00	353 464,26
2152	Installations de voirie	131 001,78	22 101,70	0,00	190 197,00	0,00	0,00	190 197,00	212 298,70
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	3 358,50	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
2183	Matériel informatique	15 295,24	0,00	0,00	8 830,24	0,00	0,00	8 830,24	8 830,24

Accusé de réception en préfecture
003-213301088-20260427-126040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2184	Matériel de bureau et mobilier	18 701,12	0,00		11 236,00	0,00	0,00	11 236,00	11 236,00
2188	Autres immobilisations corporelles	138 563,08	129,00		52 842,09	0,00	0,00	52 842,09	52 971,09
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 441 344,98	766 183,80	0,00	1 276 298,96	0,00	0,00	1 276 298,96	2 042 482,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	90 538,10	0,00		100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
1641	Emprunts en euros	90 538,10	0,00		100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		90 538,10	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 531 883,08	766 183,80	0,00	1 376 298,96	0,00	0,00	1 376 298,96	2 142 482,76
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	880,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	880,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	880,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	19 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21538	Autres réseaux	12 300,00			0,00	0,00		0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	6 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		20 080,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
1201	Rue V Hugo		885 902,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1202	Vidéoprotection		153 508,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1301	Tourisme		5 969,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
142	RUE WALDECK ROUSSEAU		5 739,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	CASTILLON 2000		132 769,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			1 183 888,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1201
LIBELLE : Rue V Hugo
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		885 902,11	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	885 902,11	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	858 036,90	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	27 865,21	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1202
LIBELLE : Vidéoprotection
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		153 508,18	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 760,08	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	4 760,08	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	148 748,10	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	146 551,90	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	126,90	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	2 069,30	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1301
LIBELLE : Tourisme
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 969,50	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 830,50	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	5 830,50	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	139,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	139,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 142
LIBELLE : RUE WALDECK ROUSSEAU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 739,71	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 739,71		0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	5 739,71		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (4) Sauf 165, 166 et 16449.
 (5) Indiquer le signe algébrique.
 (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
 033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
 Date de télétransmission : 29/04/2026
 Date de réception préfecture : 29/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 74
LIBELLE : CASTILLON 2000
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		132 769,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	132 769,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	132 769,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		12 424,60	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 424,60	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	12 424,60	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 715 334,39	1 115 115,72	1 375 424,00	0,00	2 490 539,72
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 427 660,15	815 115,72	234 178,00	0,00	1 049 293,72
1316	Autres établissements publics locaux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	675 748,00	519 515,72	1 600,00	0,00	521 115,72
1322	Subv. non transf. Régions	145 466,14	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	294 099,10	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
13242	Collectivité de rattachement	54 920,40	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	39 388,22	0,00	6 087,00	0,00	6 087,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	146 491,00	0,00	146 491,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	208 038,29	145 600,00	0,00	0,00	145 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	301 764,24	300 000,00	410 000,00	0,00	710 000,00
1641	Emprunts en euros	301 764,24	300 000,00	410 000,00	0,00	710 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 729 424,39	1 115 115,72	644 178,00	0,00	1 759 293,72
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	374 670,00	0,00	179 316,00	0,00	179 316,00
10222	FCTVA	300 000,00	0,00	162 183,00	0,00	162 183,00
10226	Taxe d'aménagement	74 670,00	0,00	17 133,00	0,00	17 133,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	6 900,00	0,00	6 900,00	0,00	6 900,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 900,00	0,00	6 900,00	0,00	6 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		393 570,00	0,00	186 216,00	0,00	186 216,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception de préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles		2 122 994,39	1 115 115,72	830 394,00	0,00	1 945 509,72
021	Virement de la section de fonctionnement	240 140,00		511 760,00	0,00	511 760,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	333 000,00		33 270,00	0,00	33 270,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	0,00		33 270,00	0,00	33 270,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	311 000,00		0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	22 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	19 200,00		0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 900,00		0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	12 300,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		592 340,00		545 030,00	0,00	545 030,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 422 930,00	0,00	0,00	4 194 060,00	0,00	0,00	4 194 060,00	4 194 060,00
011	Charges à caractère général (3)	1 441 520,00	0,00	0,00	1 182 170,00	0,00	0,00	1 182 170,00	1 182 170,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 964 230,00	0,00		1 946 720,00	0,00		1 946 720,00	1 946 720,00
014	Atténuations de produits	7 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	347 520,00	0,00	0,00	375 140,00	0,00	0,00	375 140,00	375 140,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 760 270,00	0,00	0,00	3 504 030,00	0,00	0,00	3 504 030,00	3 504 030,00
66	Charges financières	65 400,00	0,00		62 330,00	0,00		62 330,00	62 330,00
67	Charges spécifiques (3)	4 700,00	0,00		20 220,00	0,00		20 220,00	20 220,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	19 420,00			62 450,00	0,00		62 450,00	62 450,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		89 520,00	0,00	0,00	145 000,00	0,00		145 000,00	145 000,00
Total des dépenses réelles		3 849 790,00	0,00	0,00	3 649 030,00	0,00	0,00	3 649 030,00	3 649 030,00
023	Virement à la section d'investissement	240 140,00			511 760,00	0,00		511 760,00	511 760,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	333 000,00			33 270,00	0,00		33 270,00	33 270,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		573 140,00			545 030,00	0,00		545 030,00	545 030,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 194 060,00
--	---------------------

Accusé de réception en préfecture
033-213301688-20260427-L260404311-F-DL
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 221 930,00	0,00	4 143 060,00	0,00	4 143 060,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	1 310,00	0,00	1 310,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	151 450,00	0,00	172 660,00	0,00	172 660,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	699 150,00	0,00	697 340,00	0,00	697 340,00
731	Fiscalité locale	1 811 300,00	0,00	1 806 780,00	0,00	1 806 780,00
74	Dotations et participations (2)	1 362 890,00	0,00	1 341 380,00	0,00	1 341 380,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	158 060,00	0,00	106 230,00	0,00	106 230,00
Total des recettes de gestion des services		4 182 850,00	0,00	4 125 700,00	0,00	4 125 700,00
76	Produits financiers	300,00	0,00	310,00	0,00	310,00
77	Produits spécifiques (2)	8 720,00	0,00	17 050,00	0,00	17 050,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	29 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		38 200,00	0,00	17 360,00	0,00	17 360,00
Total des recettes réelles		4 221 050,00	0,00	4 143 060,00	0,00	4 143 060,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		880,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	51 000,00
--	------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 194 060,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 422 930,00	0,00	0,00	4 194 060,00	0,00	0,00	4 194 060,00	4 194 060,00
011	Charges à caractère général (4)	1 441 520,00	0,00	0,00	1 182 170,00	0,00	0,00	1 182 170,00	1 182 170,00
60611	Eau et assainissement	176 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60612	Énergie - Électricité	200 000,00	0,00	0,00	190 000,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00
60613	Chauffage urbain	110 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60621	Combustibles	2 000,00	0,00	0,00	3 290,00	0,00	0,00	3 290,00	3 290,00
60622	Carburants	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60623	Alimentation	101 100,00	0,00	0,00	93 450,00	0,00	0,00	93 450,00	93 450,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 000,00	0,00	0,00	7 460,00	0,00	0,00	7 460,00	7 460,00
60631	Fournitures d'entretien	12 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	61 340,00	0,00	0,00	33 330,00	0,00	0,00	33 330,00	33 330,00
60633	Fournitures de voirie	12 700,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60636	Vêtements de travail	9 000,00	0,00	0,00	12 200,00	0,00	0,00	12 200,00	12 200,00
6064	Fournitures administratives	6 800,00	0,00	0,00	8 750,00	0,00	0,00	8 750,00	8 750,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	16 410,00	0,00	0,00	15 930,00	0,00	0,00	15 930,00	15 930,00
6067	Fournitures scolaires	15 150,00	0,00	0,00	12 010,00	0,00	0,00	12 010,00	12 010,00
611	Contrats de prestations de services	187 400,00	0,00	0,00	72 020,00	0,00	0,00	72 020,00	72 020,00
613	Locations	27 810,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	44 000,00	0,00	0,00	35 140,00	0,00	0,00	35 140,00	35 140,00
615231	Entretien, réparations voiries	46 590,00	0,00	0,00	28 260,00	0,00	0,00	28 260,00	28 260,00
615232	Entretien, réparations réseaux	-17 300,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
61551	Entretien matériel roulant	18 440,00	0,00	0,00	16 200,00	0,00	0,00	16 200,00	16 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 350,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6156	Maintenance	53 780,00	0,00	0,00	53 600,00	0,00	0,00	53 600,00	53 600,00
6161	Multirisques	56 260,00	0,00	0,00	103 920,00	0,00	0,00	103 920,00	103 920,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	15 700,00	0,00	0,00	18 130,00	0,00	0,00	18 130,00	18 130,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	35 800,00	0,00	0,00	52 080,00	0,00	0,00	52 080,00	52 080,00
623	Pub., publications, relations publiques	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	4 950,00	0,00	0,00	3 180,00	0,00	0,00	3 180,00	3 180,00

Accusé de réception en préfecture
 0003-213301088-20260202-2026040431FI-DE
 Date de télétransmission : 29/04/2026
 Date de réception préfecture : 29/04/2026

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
625	Déplacements et missions	3 500,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	30 000,00	0,00		30 600,00	0,00	0,00	30 600,00	30 600,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 040,00	0,00		17 100,00	0,00	0,00	17 100,00	17 100,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	23 000,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6288	Autres services extérieurs	37 000,00	0,00		3 520,00	0,00	0,00	3 520,00	3 520,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	15 400,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
63711	Redevance prélèvement ressource en eau	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 964 230,00	0,00		1 946 720,00	0,00		1 946 720,00	1 946 720,00
6218	Autre personnel extérieur	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00		506 520,00	0,00		506 520,00	506 520,00
6411	Personnel titulaire	1 415 770,00	0,00		1 060 200,00	0,00		1 060 200,00	1 060 200,00
6413	Personnel non titulaire	467 730,00	0,00		224 580,00	0,00		224 580,00	224 580,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	16 560,00	0,00		93 870,00	0,00		93 870,00	93 870,00
6470	Autres charges sociales	14 170,00	0,00		11 550,00	0,00		11 550,00	11 550,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	7 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	7 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	347 520,00	0,00	0,00	375 140,00	0,00	0,00	375 140,00	375 140,00
65311	Indemnités de fonction	83 000,00	0,00		83 000,00	0,00	0,00	83 000,00	83 000,00
65313	Cotisations de retraite	7 400,00	0,00		7 400,00	0,00	0,00	7 400,00	7 400,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	1 840,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6538	Autres organismes	0,00	0,00		9 900,00	0,00	0,00	9 900,00	9 900,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 110,00	0,00		14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6542	Créances éteintes	9 930,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	63 840,00	0,00		58 500,00	0,00	0,00	58 500,00	58 500,00
6555	Contributions CNFPT (pers. privé emploi)	0,00	0,00		19 960,00	0,00	0,00	19 960,00	19 960,00
65568	Autres contributions	53 570,00	0,00		21 610,00	0,00	0,00	21 610,00	21 610,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	40 010,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	64 000,00	0,00		112 950,00	0,00	0,00	112 950,00	112 950,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 620,00	0,00		2 820,00	0,00	0,00	2 820,00	2 820,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 760 270,00	0,00	0,00	3 504 030,00	0,00	0,00	3 504 030,00	3 504 030,00
66	Charges financières	65 400,00	0,00		62 330,00	0,00		62 330,00	62 330,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 000,00	0,00		55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	14 400,00	0,00		7 330,00	0,00		7 330,00	7 330,00
6681	Indemnités rbt anticipé emprunt à risque	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	4 700,00	0,00		20 220,00	0,00		20 220,00	20 220,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 700,00	0,00		20 220,00	0,00		20 220,00	20 220,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	19 420,00			62 450,00	0,00		62 450,00	62 450,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	19 420,00			62 450,00	0,00		62 450,00	62 450,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		89 520,00	0,00	0,00	145 000,00	0,00		145 000,00	145 000,00
Total des dépenses réelles		3 849 790,00	0,00	0,00	3 649 030,00	0,00	0,00	3 649 030,00	3 649 030,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	240 140,00			511 760,00	0,00		511 760,00	511 760,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	333 000,00			33 270,00	0,00		33 270,00	33 270,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	333 000,00			33 270,00	0,00		33 270,00	33 270,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		573 140,00			545 030,00	0,00		545 030,00	545 030,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 221 930,00	0,00	4 143 060,00	0,00	4 143 060,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	1 310,00	0,00	1 310,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	1 310,00	0,00	1 310,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	151 450,00	0,00	172 660,00	0,00	172 660,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
70312	Redevances funéraires	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7032	Stationnement et location voie publique	21 100,00	0,00	21 140,00	0,00	21 140,00
7062	Redevances services à caractère culturel	3 500,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	93 100,00	0,00	80 500,00	0,00	80 500,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	47 020,00	0,00	47 020,00
70878	Remb. frais par des tiers	29 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 250,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	699 150,00	0,00	697 340,00	0,00	697 340,00
73211	Attribution de compensation	570 860,00	0,00	570 860,00	0,00	570 860,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	145 190,00	0,00	126 480,00	0,00	126 480,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	-16 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 811 300,00	0,00	1 806 780,00	0,00	1 806 780,00
73111	Impôts directs locaux	1 750 000,00	0,00	1 745 480,00	0,00	1 745 480,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	42 000,00	0,00	42 000,00	0,00	42 000,00
73154	Droits de place	19 300,00	0,00	19 300,00	0,00	19 300,00
74	Dotations et participations (3)	1 362 890,00	0,00	1 341 380,00	0,00	1 341 380,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	354 560,00	0,00	356 440,00	0,00	356 440,00
741121	DSR des communes	482 760,00	0,00	558 870,00	0,00	558 870,00
741127	DNP des communes	97 000,00	0,00	96 700,00	0,00	96 700,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	10 000,00	0,00	10 040,00	0,00	10 040,00
74611	DGD des communes et EPCI	2 500,00	0,00	300,00	0,00	300,00
74718	Autres participations Etat	122 470,00	0,00	49 960,00	0,00	49 960,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260417-L26040431FI-49
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7472	Participation régions	42 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	15 920,00	0,00	15 920,00
74748	Participation autres communes	19 570,00	0,00	40 840,00	0,00	40 840,00
7478	Participation Autres organismes	174 870,00	0,00	167 810,00	0,00	167 810,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	29 830,00	0,00	12 090,00	0,00	12 090,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	14 210,00	0,00	22 910,00	0,00	22 910,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	-5 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	18 550,00	0,00	9 500,00	0,00	9 500,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	158 060,00	0,00	106 230,00	0,00	106 230,00
752	Revenus des immeubles	86 960,00	0,00	55 130,00	0,00	55 130,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
75888	Autres	71 100,00	0,00	50 100,00	0,00	50 100,00
Total des recettes de gestion des services		4 182 850,00	0,00	4 125 700,00	0,00	4 125 700,00
76	Produits financiers	300,00	0,00	310,00	0,00	310,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	10,00	0,00	10,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	300,00	0,00	300,00	0,00	300,00
77	Produits spécifiques (3)	8 720,00	0,00	17 050,00	0,00	17 050,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	8 720,00	0,00	17 050,00	0,00	17 050,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	29 180,00		0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	29 180,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 221 050,00	0,00	4 143 060,00	0,00	4 143 060,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	880,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	880,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		880,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 090 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 090 000,00									
	ADMINISTRATION CAISSE DES DEPOTS BANQUE DES TERRITOIRES	06/05/2024		30/05/2025	300 000,00	R	TMP	3,600	3,600		A	C		A-1
	SA Agence France Locale	29/09/2023		10/01/2024	460 000,00	F		4,130	4,197		T	X Echéance constante		A-1
	ADMINISTRATION CAISSE DES DEPOTS BANQUE DES TERRITOIRES	05/05/2024		30/05/2025	300 000,00	R	TMP	3,600	3,600		A	C		A-1
	SOCIETE CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST	17/12/2025		31/03/2026	300 000,00	V	TAM	2,300	2,330		T	X Echéance constante		A-1
1148	SA Agence France Locale	18/10/2019		20/10/2020	200 000,00	F		0,130	0,132		A	X Echéance constante		A-1
1807	SA Agence France Locale	19/07/2021		02/08/2022	230 000,00	F		0,410	0,410		A	X Echéance constante		A-1
2412	SA Agence France Locale	15/11/2022		20/03/2023	300 000,00	V	EURIBOR	2,430	2,461		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 090 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20260427-L26040431FI-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026
--

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 797 473,97					99 661,23	52 848,08	0,00	16 011,89
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 797 473,97					99 661,23	52 848,08	0,00	16 011,89
1148		0,00	A-1	288 000,00	23,08	R	TMP	3,600	12 000,00	10 368,00	0,00	5 823,60
		0,00	A-1	438 029,97	22,50	F		4,197	11 680,88	17 911,28	0,00	3 961,85
		0,00	A-1	288 000,00	23,08	R	TMP	3,600	12 000,00	10 368,00	0,00	5 823,60
		0,00	A-1	300 000,00	24,67	V	TAM	2,330	8 989,53	7 218,66	0,00	18,59
		0,00	A-1	80 316,28	3,50	F		0,132	20 039,41	105,86	0,00	0,00
1807		0,00	A-1	139 127,72	5,33	F		0,410	22 951,41	570,42	0,00	197,14
2412		0,00	A-1	264 000,00	21,67	V	EURIBOR	2,461	12 000,00	6 305,86	0,00	187,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 797 473,97					99 661,23	52 848,08	0,00	16 011,89

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
 033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
 Date de télétransmission : 29/04/2026
 Date de réception préfecture : 29/04/2026

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 797 473,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis		
L	Matériel de transport et véhicules industriels	8	30/09/2024
L	Subvention d'équipement versées	25	27/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		19 420,00	19 420,00	29 181,57	-9 761,57
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		19 420,00	19 420,00	29 181,57	-9 761,57
créances douteuses	0,00	31/03/2022	19 420,00	19 420,00	29 181,57	-9 761,57
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		19 420,00	19 420,00	29 181,57	-9 761,57
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		19 420,00	19 420,00	29 181,57	-9 761,57

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20260427-L26040431FI-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026
--

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	90 000,00	90 000,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	2 279 306,00	1 499 306,00	260 000,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	15 000,00	15 000,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		-72 051,74	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					90 000,00	90 000,00										1 916,25	0,00	
InCité	2023	F	INS PACTINTCITE	SOCIETE CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST	90 000,00	90 000,00	5,00	A	F		2,100	F		2,100	-	1 916,25	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					90 000,00	90 000,00										1 916,25	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	152 509,31
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	152 509,31
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 143 060,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	3,68

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
DETR 2021 Travaux dans les écoles	-76 285,03	0,00	0,00	-76 285,03
DETR 2022 Travaux dans les écoles	-84 803,71	0,00	0,00	-84 803,71
amendes de police	89 037,00	0,00	0,00	89 037,00
Total	-72 051,74	0,00	0,00	-72 051,74

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : DETR 2021 Travaux dans les écoles				
Reste à employer au 01/01/N				-76 285,03
Recettes				
Article	Libellé article			Montant
Total				0,00
Dépenses				
Article	Libellé article			Montant
Total				0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)				-76 285,03

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : DETR 2022 Travaux dans les écoles				
Reste à employer au 01/01/N				-84 803,71
Recettes				
Article	Libellé article			Montant
Total				0,00
Dépenses				
Article	Libellé article			Montant
Total				0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)				-84 803,71

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : amendes de police				
Reste à employer au 01/01/N				89 037,00
Recettes				
Article	Libellé article			Montant
Total				0,00
Dépenses				

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-1 26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : amendes de police		
Article	Libellé article	Montant
	Total	0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		89 037,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
 033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
 Date de télétransmission : 29/04/2026
 Date de réception préfecture : 29/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					2 294 306,00	1 514 306,00	260 000,00
8017 Subventions à verser en annuités					2 279 306,00	1 499 306,00	260 000,00
2023	Concession d'aménagement - Art. L.300-5 du Code de l'Urbanisme	InCité	10	A	2 279 306,00	1 499 306,00	260 000,00
8018 Autres engagements donnés					15 000,00	15 000,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					15 000,00	15 000,00	0,00
2025	Mise à disposition de biens	NIGHT AND DAY CAMING DOMAINE DE CASTILLON	10	A	15 000,00	15 000,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	0,00	12,00	9,00	0,00	9,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint adm	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
adjoint adm ppal 1ere classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
adjoint adm ppal 2eme classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
redacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
redacteur principal de 1ére classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	0,00	12,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique	C	11,00	0,00	11,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique ppal 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2eme classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maitrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
033-213304088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

Agent de maitrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal de 2é classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
agent d'entretien	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
technicien ppal de 1ere classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM ppal 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
atsem 1e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
atsem ppal 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Assitant de conservation Ppal de 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint du patrimoine	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
adjoint du patrimoine ppal 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
assistant conservation 2e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
assistant conservation principal 2e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint d'animation ppal 2eme classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
brigadier chef principal	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
gardien brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		13,00	0,00	13,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint technique (cuisine)	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique ppal de 2éme classe (école élémentaire)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maitrise Principal (cuisine)	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Général des Services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint technique (entretien locaux divers)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint technique (police municipale)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint technique (école elementaire)	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
adjoint technique (école maternelle)	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
agent d'entretien	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		48,00	0,00	48,00	38,00	0,00	38,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
agent d'entretien	C	TECH		0,00	A a PEC	CDD a PEC
agent d'entretien	C	OTR		0,00	A a PEC	CDD a PEC
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
agent administratif	C	ADM		0,00	A a accroissement	CDD a accroissement temporaire
agent administatif	C	ADM		0,00	A a besoin saison	CDD a besoin saisonnier
agent d'animation périscolaire	C	ANIM		0,00	A a accroissement	CDD a accroissement temporaire
agent d'entretien	C	OTR		0,00	A a besoin saison	CDD a besoin saisonnier
agent du patrimoine	C	CULT		0,00	A a besoin saison	CDD a besoin saisonnier
attaché	A	ADM		0,00	A a contrat de pr	CDD a contrat de projet
maitre nageur éducateur APS	C	SP		0,00	A a besoin saison	CDD a besoin saisonnier
redacteur	B	ADM		0,00	A a contrat de pr	CDD a contrat de projet
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

Accusé de réception en préfecture
 033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
 Date de télétransmission : 29/04/2026
 Date de réception préfecture : 29/04/2026

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2026

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
01/01/2012 - Société anonyme	CRCAM	CRCAM	Personne Morale de Droit Privée	152,45
01/01/2012 -	CRCAM	CRCAM	Personne Morale de Droit Privée	304,88
01/01/2012 -	HLM DU LIBOURNAIS	SOCIETE ANONYME HLM DU LIBOURNAIS	Etablissement Public National	1 524,49
30/09/2019 -	Agence France Locale	SA Agence France Locale		6 800,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
27/03/2023 -	InCité	Etablissement InCité	Personne Morale de Droit Privée	90 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS de Castillon la Bataille			SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20260427-L26040431FI-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026
--

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-546 054,81	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	348 931,92	348 931,92
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-197 122,89	348 931,92

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	197 997,85	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-197 122,89	348 931,92
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	874,96	348 931,92

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	100 000,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	724 346,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	624 346,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		100 000,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		100 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	100 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		724 346,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		179 316,00	0,00
10222	FCTVA	162 183,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	17 133,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		545 030,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
280415331	<i>ADM : Bien mobilier, matériel</i>	33 270,00	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	0,00	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	0,00	0,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	511 760,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 719 000,00	0,82	44,77	0,00	1 664 996,00	0,82
TFPNB	30 200,00	0,61	54,56	0,00	16 477,00	0,61
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	233 600,00	-10,59	15,15	0,00	35 390,00	-10,59
TOTAL	3 982 800,00	-0,07			1 716 863,00	0,40

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20260427-L26040431FI-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),

A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session

A , le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20260427-L26040431FI-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026
--